



Rapport sur l'état des forêts

Résumé
2005



Disque compact (CD) et matériel sur le web

Rapport sur l'état des forêts – 2005

Rapport annuel des Ressources naturelles 2004-2005

Gestion des Forêts publiques du Nouveau-Brunswick

Documents concernant notre Vision

- Notre avenir commun
- Objectifs et normes 2007-2012

Documents concernant l'approvisionnement en bois

- Rapport du Comité spécial
- Rapport de l'APEC (Industrie forestière du Nouveau - Brunswick : Incidence économique possible de propositions pour augmenter l'approvisionnement en bois)
- Examen interne du rapport Jaakko Pöyry
- Rapport Jaakko Pöyry (Forêts de la Couronne du Nouveau-Brunswick : Évaluation de l'intendance et de la gestion)

Gestion de la forêt

- Redevances
- Pénalités (Performance)
- Volumes récoltés
- Production de semis

Info sur la sylviculture: L'éclaircie et les herbicides

Opérations des Premières nations: Volumes et redevances

Incendies de forêt

Insectes et protection contre les maladies

Statistiques des vols de bois

Situation des espèces sauvages

Zones naturelles protégées

Message du ministre

Je suis heureux de présenter notre premier rapport annuel sur l'état des forêts. Il nous aidera à prendre les mesures nécessaires pour maintenir la santé et la productivité de nos forêts pendant de nombreuses années à venir. Les résidentes et résidents du Nouveau-Brunswick y trouveront des renseignements qui sauront sûrement les intéresser. Nous vous invitons à nous dire ce que vous pensez de ce rapport et nous nous efforcerons de l'améliorer au fil du temps.

L'année a été plutôt difficile pour l'industrie forestière et les personnes qui en vivent. En effet, nous avons assisté à des fermetures d'usines, à des conflits de travail, à la perte de marchés locaux pour le bois de moindre qualité, au renforcement du dollar canadien et à la hausse des coûts en énergie et en main-d'œuvre. Le reste du Canada et du monde fait face à des défis similaires.

Je suis convaincu que les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises continueront de trouver de nouvelles façons de profiter de nos abondantes ressources. Nous avons à cœur de maintenir la santé de nos forêts publiques et la vigueur de notre économie pour le mieux-être de notre population actuelle et future.



Keith Ashfield
Ministre des Ressources naturelles



**Rapport sur l'état des forêts
Résumé 2005**

Publié par :
Province du Nouveau-Brunswick
CNB 3454

Imprimé au Nouveau-Brunswick
ISBN : 1-55396-195-1





De l'information additionnelle et des statistiques détaillées sont disponibles sur le disque compact (CD) qui accompagne ce résumé, et en ligne au <http://www.gnb.ca>, mot-clé : Ressources naturelles.

Ceci est une initiative en ligne pour une prestation efficace et pratique de services et d'information.

Table des matières

Introduction	4
Nos progrès	5
Nouvelles de l'industrie	6
Rendement	7
Redevances	7
Volumes de récolte	8
Exportations de bois de moindre qualité	8
Sylviculture	9
Activités des Premières nations	9
Protection contre les incendies	10
Protection contre les insectes et les maladies	10
Vol de bois des terres publiques	11
Faune et habitat	11
Zones naturelles protégées	12
Autres utilisations	12
L'avenir	12

Introduction

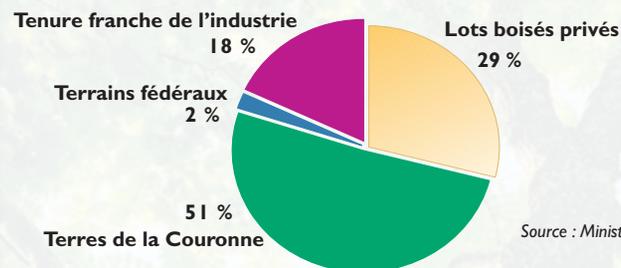
Les forêts sont importantes pour notre mode de vie. Elles sont visibles à partir de n'importe quelle route provinciale, parfois à perte de vue. Plus de la moitié sont des forêts publiques, situées sur des terres de la Couronne.

Chaque année, des activités de récolte ont lieu sur moins de deux pour cent des forêts publiques. Cela signifie qu'il reste plus de 98 pour cent qui continuent de croître, pour le plus grand bien des gens et de la faune.

Au ministère des Ressources naturelles, nous nous efforçons d'aménager les forêts publiques au mieux des intérêts à long terme de toute la population du Nouveau-Brunswick. Pour cela, nous devons trouver un juste milieu entre les besoins et les attentes de l'industrie forestière, des environnementalistes, des pêcheurs à la ligne, des chasseurs et des autres personnes qui profitent de nos terres forestières.

Nous écoutons les intervenants et le public et encourageons tout le monde à participer à l'aménagement de nos forêts publiques.

Répartition des terres forestières productives au N.-B. selon les droits de propriété



Source : Ministère de Ressources naturelles



Nos progrès

À l'automne 2004, le Comité spécial de l'approvisionnement en bois de l'Assemblée législative déposait [son rapport](#). Le gouvernement y a répondu au printemps dernier en adoptant [un plan d'action](#) visant à équilibrer les valeurs environnementales, sociales et économiques d'une forêt en santé, à conserver sa diversité et son caractère, à assurer un approvisionnement en bois fiable et sûr et à donner aux gens du Nouveau-Brunswick une plus grande voix dans l'avenir de nos forêts.

Un nouveau [groupe de travail sur la foresterie](#) est à élaborer un vaste éventail d'options en matière d'aménagement forestier qui permettront d'atteindre les objectifs d'approvisionnement en bois pour toutes les essences commerciales, tout en préservant les caractéristiques de la Forêt acadienne. Ce groupe de travail est également à évaluer les répercussions que ces options auront sur l'environnement, la société et l'économie.

Un comité consultatif public a été mis sur pied cet automne. Ce comité – la voix des principaux intervenants du Nouveau-Brunswick – fournit des conseils directement au ministre des Ressources naturelles.

Cet été, nous avons achevé notre vision – [les objectifs et les lignes directrices](#) régissant l'aménagement forestier pour la période de planification de 2007 à 2012. Cette vision est formulée dans le rapport intitulé *La forêt publique du Nouveau-Brunswick : Notre avenir commun*. Les titulaires de permis sont maintenant à l'œuvre, élaborant des plans à long terme pour transformer ces lignes directrices en mesures concrètes.



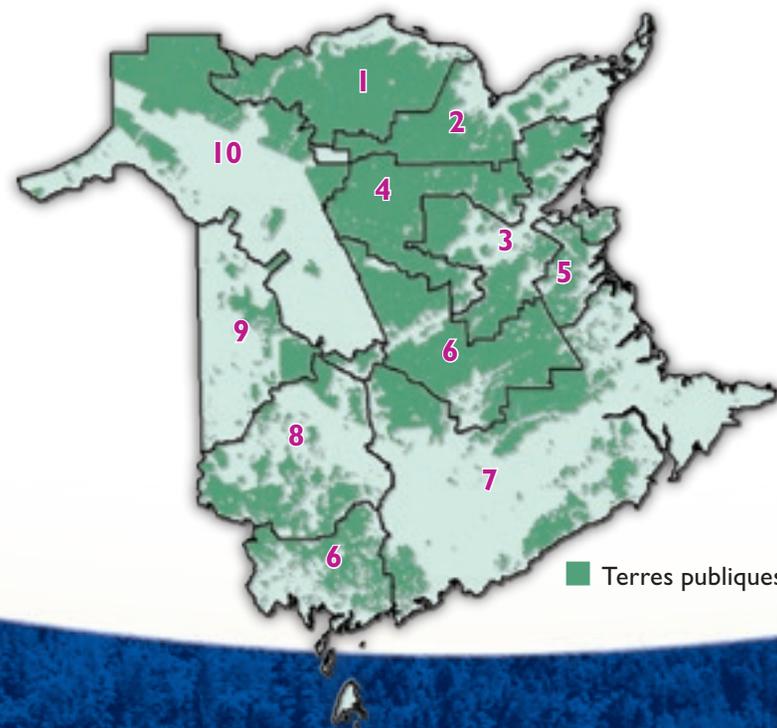
Nouvelles de l'industrie

L'usine de pâtes et papiers de Ste-Anne-Nackawic a fermé au milieu de septembre 2004, mettant à pied près de 400 personnes. Deux semaines plus tard, la UPM Kymmene annonçait son intention de fermer sa fabrique de papier Kraft, également une perte de 400 emplois. L'usine de papier UPM, sur la Miramichi, a été fermée pendant une bonne partie de l'année en raison d'un conflit de travail. En août dernier, la Smurfit-Stone a fermé son usine de Bathurst, ce qui a coûté 300 emplois. Puis, nous avons perdu 100 autres emplois lorsque Papiers Fraser Inc. a fermé une usine de recyclage de papier au début de l'automne. Ces fermetures ont aussi eu un impact négatif sur les emplois en forêt reliés à la récolte.

La valeur élevée du dollar canadien a apporté son lot de défis, les compagnies forestières ayant du mal à exporter leurs produits.

Entreprises Nouveau-Brunswick a travaillé d'arrache-pied pour trouver un acheteur pour les usines de Nackawic et de Bathurst. Le Groupe Birla et Tembec ont accepté d'acheter l'usine de Nackawic et de reprendre la production. La plupart des travailleurs qui ont été touchés par le conflit de travail chez UPM ont retrouvé leur emploi à l'usine de Miramichi.

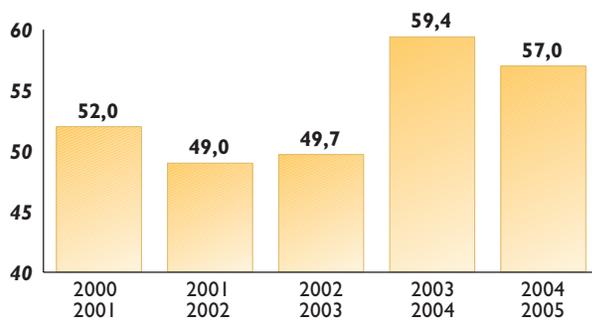
Permis	Titulaire du permis	Superficie (ha)	
1	Upsalquitch	Bowater Maritimes Inc.	427 580
2	Nepisiguit	UPM-Kymmene Miramichi Inc.	259 369
3	Bas-Miramichi	UPM-Kymmene Miramichi Inc.	316 354
4	Haut-Miramichi	UPM-Kymmene Miramichi Inc.	384 049
5	Kent	Weyerhaeuser Company Limited	71 590
6	Queens-Charlotte	J. D. Irving, Limited	631 351
7	Fundy	Irving Pulp & Paper, Limited	428 784
8	York	St. Anne Nackawic Pulp Company Ltd.	252 027
9	Carleton	Fraser Papers Nexfor	133 245
10	Restigouche-Tobique	Fraser Papers Nexfor	402 200
Superficie Totale		3 306 549	



Rendement

Le ministère des Ressources naturelles a effectué 7 000 visites de contrôle sur 3 500 parcelles de récolte situées sur des terres de la Couronne. Les activités sur 2 962 de ces parcelles étaient conformes aux normes de récolte du MRN. Des pénalités de presque 305 000 dollars ont été imposées pour les infractions.

Redevances en millions



Source : Ministère de Ressources naturelles

Redevances

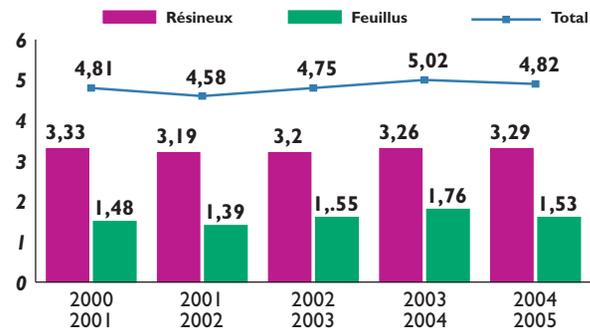
L'industrie forestière a versé presque 57 millions de dollars en redevances pour le bois récolté des forêts publiques. Ce montant est inférieur d'environ 1 million de dollars aux prévisions, en raison de la fermeture des usines de Ste-Anne-Nackawic et d'UPM. Pour l'année financière 2005-2006, nous nous attendons à ce que les redevances soient comparables à celles de 2004-2005.



Volumes de récolte

L'industrie forestière a récolté plus de 4,8 millions de mètres cubes de bois des forêts publiques. Cela comprend presque 3,3 millions de mètres cubes de résineux et plus de 1,5 million de mètres cubes de feuillus.

Récolte en millions de mètres cubes



Source : Ministère de Ressources naturelles

Exportations de bois de moindre qualité

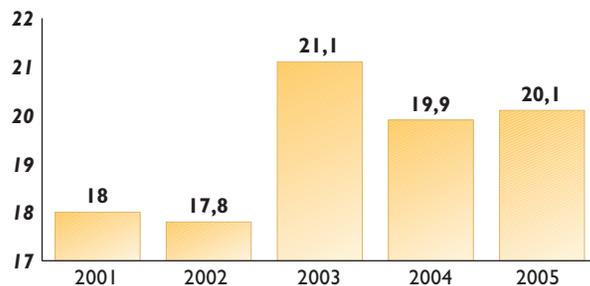
La fermeture des usines de Ste-Anne-Nackawic et d'UPM ont fait baisser la demande de copeaux et de bois à pâtes, qui sont des sous-produits des activités de récolte. Ces parties de qualité inférieure de certains arbres récoltés sur les terres de la Couronne ont été exportées vers des marchés extérieurs, mais seulement après avoir été offertes en premier aux transformateurs de la province. Le gouvernement n'a pas approuvé l'exportation de produits de qualité supérieure des terres de la Couronne, tels que le bois de colombage, les billes et le bois de placage; ces produits restent au Nouveau-Brunswick. En raison de la fermeture d'usines et de la perte de marchés locaux pour les copeaux et la pulpe de bois de moindre qualité, les exportations de ces produits devraient demeurer supérieures aux niveaux traditionnels en 2005-2006.



Sylviculture

Vingt millions de semis ont été produits à la pépinière de Kingsclear et plus de neuf millions de semis ont été achetés auprès de pépinières privées. Ces semis ont été plantés et sont en train de renouveler 15 000 hectares de forêts publiques.

Production de semis à la pépinière de Kingsclear (en millions)



Source : Ministère de Ressources naturelles

Des éclaircies précommerciales ont été pratiquées sur presque 22 000 hectares de forêts publiques.

Des herbicides approuvés par le gouvernement fédéral ont été appliqués, des airs, sur près de 12 000 hectares de forêts publiques. Presque 700 hectares ont été traités au sol. Ces applications protègent les jeunes peuplements sylvicoles en éliminant les essences concurrentes.

Activités des Premières nations

Les 15 communautés autochtones ont continué à profiter d'ententes d'exploitation forestière. Les coordonnateurs du MRN les ont aidées à identifier et à situer les parcelles de récolte et à surveiller les activités de récolte.

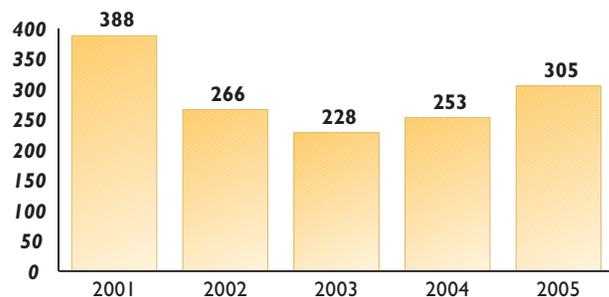
Les Premières nations ont récolté plus de 214 000 mètres cubes de bois sur 169 parcelles de récolte. La valeur livrée à l'usine de ce bois était supérieure à 15 millions de dollars. Presque 3 millions de dollars en redevances ont été remis aux communautés autochtones.



Protection contre les incendies

Cette année, il y a eu 305 feux de forêt, qui ont détruit 279 hectares de terres forestières. La moyenne décennale est de 365 feux et de 537 hectares détruits. Environ 5 % des feux sont attribuables à la foudre et le reste, aux activités humaines.

Incendies



Source : Ministère de Ressources naturelles



Protection contre les insectes et les maladies

Les vérifications effectuées ont révélé de faibles augmentations chez la tordeuse des bourgeons de l'épinette et l'arpenteuse de la pruche. Toutefois, les populations demeurent inférieures aux niveaux qui pourraient entraîner une défoliation perceptible. Le Nouveau-Brunswick ne montre aucune trace de défoliation par la spongieuse ou le longicorne brun de l'épinette.

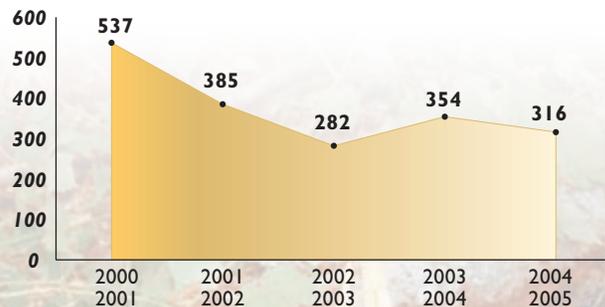


Vol de bois des terres publiques

Il y a eu 316 vols de bois sur des terres publiques, soit une baisse de 16 % par rapport à la moyenne quinquennale de 375. Cinquante-cinq cas se sont terminés par des inculpations et 48 par des avertissements, 13 ont été rejetés et 30 sont devant les tribunaux. Pour ce qui est des cas restants, aucun renseignement solide n'a été obtenu quant à l'identité des voleurs.

Les gens sont invités à communiquer avec le ministère des Ressources naturelles ou Échec au crime pour signaler toute activité illégale sur des terres de la Couronne.

Incidences de vol de bois



Source : Ministère de Ressources naturelles

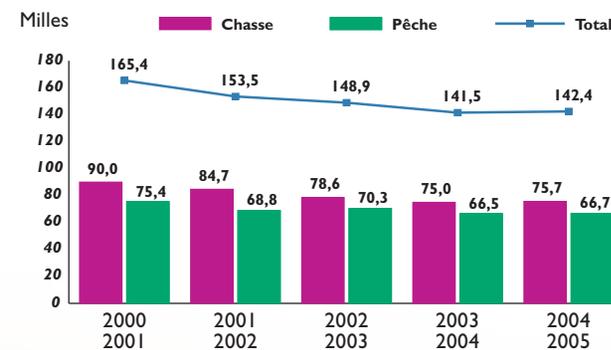
Faune et habitat

Plusieurs sortes d'espèces d'oiseaux, de mammifères, d'amphibiens et de reptiles habitent nos forêts. Des objectifs et des pratiques de gestion optimales sont en place sur les terres publiques pour s'assurer que l'habitat est adéquat pour garder des populations saines de toutes ces espèces. Spécifiquement ;

- Plus de 800 aires d'hivernage du cerf couvrant près de 280 000 hectares de forêt sont gérées pour le cerf de Virginie,
- 260 000 hectares sont gérés pour les espèces qui ont besoin de grandes forêts de bois de résineux âgés,
- Plus de 190 000 hectares sont gérés pour les espèces nécessitant des forêts de pins âgés, de feuillus et de bois mixtes,
- 400 000 hectares de zone tampon existent autour de tous les lacs, les rivières et le ruisseau pour protéger la qualité de l'eau et l'habitat des poissons.

La récolte de bois est seulement permise dans ses zones selon des conditions spéciales.

Ventes de permis de chasse et de pêche



Source : Ministère de Ressources naturelles



Zones naturelles protégées

Le Nouveau-Brunswick compte 10 grandes zones naturelles protégées et 20 petites, couvrant plus de 137 000 hectares. Des comités locaux, provinciaux et scientifiques ont été mis sur pied, au cours de l'année écoulée, afin de fournir des conseils et d'aider à élaborer des plans d'aménagement. Les comités aident également à assurer que la diversité biologique n'est pas compromise et que les conflits entre utilisateurs sont réglés.

Autres utilisations

La forêt publique est utilisée de bien d'autres façons, telles que: 1 100 hectares consacrés aux baux de site de camping, 8 300 hectares aux baux de cabanes à sucre et 6 200 aux baux de bleuetières. Il y a aussi plus de 4 500 km de sentiers pour la randonnée, la motoneige et les VTT sur les terres publiques.

L'avenir

La réponse du gouvernement aux recommandations du Comité spécial de l'approvisionnement en bois constitue un cadre d'action pour l'avenir. Nous en sommes actuellement aux premières étapes de la mise en œuvre de ces recommandations. Dans les années à venir, nous nous inspirerons d'une vision établie par les gens du Nouveau-Brunswick et nous continuerons à favoriser la croissance des forêts publiques afin d'en retirer les plus grands avantages possibles sur les plans environnemental, social et économique.

